



Bien plus que du sport !

Paris, le 04/01/2020

Ordre du jour : Assemblée Générale de la FFSE

Samedi 27 mars 2021 (9h30-12h)

Lieu : visioconférence (Zoom)

- Appel des représentants des associations locales, nationales, présidents de ligues, médecin
- Nomination d'un scrutateur général pour les opérations de vote (article 31 RI)

Ordre du jour : Assemblée Générale Extraordinaire

- Proposition de modification des statuts
(Propositions de la commission électorale validées par le Comité Directeur du 23 janvier 2021)

Ordre du jour : Assemblée Générale ordinaire

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale en Vidéo-conférence du Samedi 13 juin 2020
- Allocution de Didier BESSEYRE, Président de la Fédération Française du Sport d'Entreprise
- Rapport d'activité de l'exercice 2020 par Roger PAOLETTI, Secrétaire Général de la FFSE
- Rapport de la Direction Technique Nationale.
- Compte-rendu financier de l'exercice 2020 :
- Rapport financier de l'exercice 2020 par Hugues CAMPAN, Trésorier Général de la FFSE
- Rapport du Commissaire aux comptes, par Angel PINAR
- Approbation des comptes de l'exercice 2020.
- Affectation du résultat 2020
- Rapport des commissions statutaires
- Rapports des commissions autres que statutaires
- Proposition prix licences 2021
- Proposition prix des affiliations 2021
- Validation des statuts d'éventuelle nouvelle ligue
- Présentation du budget prévisionnel 2021
- Nomination du commissaire aux comptes

Présentation des Candidats au Comité Directeur

- Election des membres du Comité Directeur 2021--2025
- Résultat des votes
- Questions écrites (selon l'article 30 du Règlement Intérieur)

Le Président,
Didier BESSEYRE